

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 72 (1992)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Quel avenir pour les PME/PMI?  
**Autor:** Rebuffel, Lucien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887253>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quel avenir pour les PME / PMI ?

Lucien Rebuffel, Président de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, Puteaux

Depuis 20 ans, l'attitude des pouvoirs publics et l'intérêt des économistes à l'égard des petites et moyennes entreprises ont profondément évolué dans la plupart des pays développés, tout particulièrement en France. Après le premier choc pétrolier de 1973, on a découvert que les PME s'adaptent plus rapidement, résistent mieux dans les périodes difficiles et qu'elles continuaient même à créer des emplois, à l'inverse des grandes entreprises.

### QUELLES DÉFINITIONS DE LA PME ?

Pas plus en France que dans les autres pays, il n'existe de définition légale de la PME. Ce vocable désigne communément l'ensemble des entreprises industrielles, commerciales et prestataires de services, à l'exclusion des entreprises agricoles, employant moins de 500 salariés.

Toutefois, l'effectif salarié n'est pas le seul critère quantitatif utilisé pour qualifier les PME :

- certains textes législatifs ou réglementaires utilisent un chiffre d'affaires plafond. Ainsi le Crédit d'équipement des PME (1) est habilité à accorder

(1) Le CEPME est un établissement financier spécialisé dans le financement du développement des petites et moyennes entreprises.

(2) Les CODEVI sont des comptes bancaires rémunérés au taux de 4,5 % en franchise d'impôt, dans la limite de 15 000 Francs par titulaire. Les ressources ainsi collectées sont mobilisées en partie par les banques pour le financement de la trésorerie et de l'investissement des PME à des taux préférentiels.

des prêts sur ressources CODEVI (2) aux seules entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 millions de Francs.

- les comparaisons internationales sont délicates car les critères de définition sont très variables. A titre d'exemple, la CEE retient un critère de montant des immobilisations nettes (< 75 millions d'ECU) et d'indépendance financière (capital détenu par une entreprise de plus grande dimension < 33 %). En Allemagne, certains organismes qualifient de PME des entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas 1 milliard de DM, soit 3,4 milliards de Francs.

Des critères qualitatifs permettent, en plus, de mieux cerner la PME. Ainsi la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises la définit comme une entreprise où les dirigeants assurent personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales, quelle que soit leur forme juridique.

Satisfaisante d'un point de vue conceptuel, cette définition présente l'inconvénient de ne pouvoir être retenue pour l'analyse statistique. Aussi, le critère quantitatif retenu par la suite est celui de l'effectif salarié.

### LA DÉMOGRAPHIE DES PME EST TRÈS VIVACE

Fin 1990, on dénombrait 2 168 000 entreprises en France. Il s'agit de l'ensemble des entreprises des secteurs productifs, à l'exclusion de l'agriculture, de la banque, des assurances et des sociétés civiles immobilières.

Sur ce total, 1 974 entreprises seulement comptent plus de 500 salariés.

Depuis 1980, le parc d'entreprises n'a augmenté que de 162 000 unités, malgré la création de près de 2 millions d'entreprises en 10 ans, les disparitions ont presque contrebalancé le dynamisme créatif.

Près de 1,8 million d'entreprises ont en effet cessé leur activité au cours de la décennie écoulée. Dans 70 % des cas, il s'agissait d'entreprises jeunes, créées depuis 1980.

La vigueur de cette démographie fait que le parc d'entreprises actuellement actives est composé pour un tiers d'entreprises qui n'existaient pas en 1980.

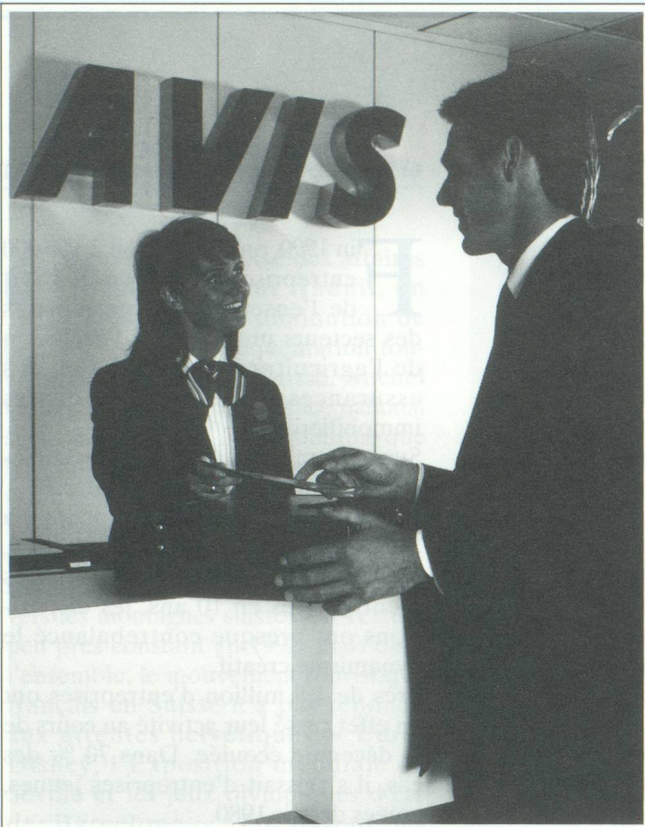
L'évolution a été très différente selon le secteur d'activité. Entre 1980 et 1990 le nombre d'entreprises a fortement augmenté dans les services (+ 27 %). Il a stagné dans l'industrie (+ 4 %), s'est effrité dans le commerce (- 3 %) et a sensiblement reculé dans le BTP (- 10 %).

### LE PROFIL DES PME REFLETE LA VARIÉTÉ DU TISSU ÉCONOMIQUE

Sur l'ensemble des PME, la moitié est sans salarié et 81 000 seulement emploient de 20 à 499 salariés. La répartition des PME par secteur d'activité est la suivante :

<b>Industrie :</b>	212 000 (10 %)
<b>BTP :</b>	315 000 (15 %)
<b>Commerce :</b>	581 000 (27 %)
<b>Transports :</b>	77 000 (4 %)
<b>Services :</b>	980 000 (44 %)

Les deux tiers des entreprises sont des entreprises individuelles, particulièrement nombreuses dans le com-



**AVIS est le premier réseau de location de voitures courte durée en France. Mettant à votre disposition ses 520 points de vente, AVIS est présent au cœur de 200 grandes gares et de 55 aéroports.**

**CENTRE INTERNATIONAL  
DE RÉSERVATION**

**TÉL. : (1) 46.09.92.12**

**AVIS**

**Décidés à faire mille fois plus.**

## **Maison Suisse de Retraite**

**23, avenue Jean-Jaurès  
92130 Issy-les-Moulineaux**

***Etablissement pour personnes du 3ème âge***

- Priorité aux Suisses et Doubles-Nationaux
- Accueil personnalisé
- Pension complète - prix modérés
- Studios ou appartements deux pièces pour couple avec kitchenette et sanitaire
- Assistance médicale et soins
- Salon de coiffure
- Animations
- Espaces de détente
- Grand jardin
- Liaison avec l'Hôpital Suisse mitoyen
- Suivi Sécurité Sociale et Mutuelles
- Métro à 100 m ; station "Mairie d'Issy"

### ***Renseignements et inscriptions :***

Monsieur André GRASSET, Directeur  
23, avenue Jean-Jaurès  
92130 Issy-les-Moulineaux  
Tél. : 46 42 21 41

### **Exportateurs suisses :**

Vous recherchez un représentant, importateur ou grossiste en France ?  
Vous souhaitez récupérer la TVA versée pour la location en France d'un stand dans une exposition ?

### **Importateurs français :**

Vous recherchez un fournisseur suisse ?  
Vous souhaitez connaître divers indices de prix ou de salaire pour l'élaboration d'un contrat ?

**Un seul point de chute** pour obtenir, parmi tant d'autres, ces renseignements :

la **Chambre de Commerce  
Suisse en France**

Conditions d'adhésion sur demande en  
téléphonant au : (33 1) 48 01 00 77

merce, le BTP et le tourisme. Ce sont essentiellement des entreprises de moins de 10 salariés.

La SARL est la forme juridique la plus répandue pour les entreprises de 10 à 19 salariés.

Les sociétés anonymes, qui ne représentent que 7 % du total des entreprises, sont toutefois largement majoritaires à partir de 20 salariés, si bien qu'elles emploient la moitié des salariés de l'ensemble des PME. Elles sont proportionnellement les plus nombreuses dans l'industrie et les services.

Le degré d'autonomie des PME diminue au fur et à mesure que la taille s'accroît. La quasi-totalité des entreprises de moins de 20 salariés sont indépendantes, mais 28 % des entreprises de 100 à 199 salariés et 38 % de celles qui emploient 200 à 499 salariés ont le statut de filiale, la société mère étant le plus souvent une grande entreprise.

L'étendue du marché des PME croît régulièrement avec leur taille : plus grande est l'entreprise, plus large est son marché. C'est ainsi que, d'après une récente enquête du CEPME, la proportion de firmes dont le marché est européen ou mondial passe progressivement de 12 % pour les PME de 10 à 19 salariés, à 45 % pour celles employant 100 à 499 salariés.

#### **L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES PME DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EST DÉTERMINANT**

L'importance économique des PME peut se mesurer à partir de quelques critères essentiels : les effectifs salariés, la production, les investissements, la recherche, l'exportation. Elles emploient les deux tiers des salariés du secteur productif, soit environ 8,6 millions de personnes sur un total de 13 millions. Notons que la part des firmes de moins de 500 salariés dans l'effectif salarié des entreprises n'a cessé de croître depuis le premier choc pétrolier, celle-ci passant de 57,4 % en 1971 à 65,6 % en 1990.

Près de la moitié des investissements est réalisée par les entreprises de moins de 500 salariés, ce qui correspond à environ 340 milliards de Francs sur un total de 780 milliards de formation brute de capital risque (estimation 90, hors G.E.N. [1]).

Enfin, les PME représentent 29 % de l'effort de recherche et assurent directement 26 % des exportations de produits manufacturés (hors matériels militaires, chiffres 89).

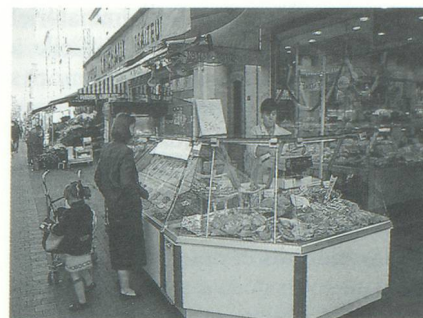
En termes de performance économique, les PME réalisent 56 % de l'excédent brut d'exploitation (profit avant amortissements, frais financiers et impôts) générés par l'ensemble des entreprises (chiffre 89). Le taux de marge des PME (ratio rapportant l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée) est supérieur à celui des grandes entreprises : 27 % contre 24 %.

#### **QUI SONT LES DIRIGEANTS DE PME ?**

D'après la dernière enquête en profondeur du CEPME, l'âge moyen des dirigeants de PME est actuellement de 48 ans. Sur la base des seules PMI de 10 à 499 salariés qui sont environ 46 000 aujourd'hui, on note un sensible rajeunissement de leurs dirigeants au cours des années 80. 18 % d'entre eux avaient plus de 60 ans en 1981 ; ils ne sont plus que 8 % dans ce cas en 1991. Au cours de la même période, leur âge moyen est passé de 52 ans à 48 ans.

On peut donc estimer que les dirigeants créateurs de leur entreprise après guerre ont maintenant passé le relais. Mais qui sont les « nouveaux dirigeants » de PME ?

Si on appelle ainsi ceux qui sont arrivés à la tête d'une entreprise au cours des années 80, les nouveaux dirigeants représentent 37 % des chefs d'entreprise. Alors que 36 % d'entre eux ont créé leur entreprise, les autres ont accédé à la direction de la PME en la rachetant (33 % des cas), par recrutement ou promotion en tant que dirigeant salarié (17 % des cas), enfin par donation ou héritage (14 %).



Bien évidemment, ils sont plus jeunes, avec 40 ans en moyenne. Parmi eux, un sur deux est une femme, mais le taux de féminisation décroît lorsque la taille de l'entreprise augmente. Enfin, le niveau de formation des dirigeants de PME s'élève rapidement : 90 % des nouveaux dirigeants ont un niveau d'études secondaire ou supérieur contre 78 % chez leurs aînés. Les jeunes patrons ont de plus en plus souvent des formations multiples (technique, commerciale, comptable...).

#### **LE FORT DÉVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF DES PME À LA FIN DES ANNÉES 80 LES A EMPECHÉ DE RÉDUIRE SIGNIFICATIVEMENT LEUR TAUX D'ENDETTEMENT.**

On estime à environ 400 milliards de francs le montant global des investissements des PME en 1991. Les investissements en équipements représentent 62 % de l'ensemble, ceux de nature immobilière 28 % et les investissements incorporels (achats de fonds de commerce, brevets et licences) 10 %. Sur ces quelque 400 milliards d'investissements, 83 milliards ont été effectués par les seules entreprises industrielles de 10 à 499 salariés, soit 46 000 PMI. Entre 1980 et 1990, le volume de l'investissement productif des PMI s'est accru de 40 % contre 26 % seulement dans la grande

1) La FBCF des 9 grandes entreprises nationales (Air France, RATP, Poste, EDF-GDF...) s'est élevée à 98 milliards en 1990.

industrie. L'investissement immatériel des PMI - il est vrai assez difficile à comptabiliser (investissements commerciaux, efforts d'innovation, dépenses de formation, achats de logiciels..) - aurait quasiment doublé en volume au cours de la même période, avec 37 milliards investis en 1990.

L'informatisation des PMI s'est accélérée au cours de la dernière décennie, le taux d'équipement en matériel informatique est passé de 31 % en 1980 à 88 % en 1990. Les évolutions les plus fortes sont enregistrées dans les firmes employant moins de 50 salariés, lesquelles rejoignent rapidement dans ce domaine les entreprises les plus importantes.

Sur le plan financier, trois faiblesses handicapent les PME françaises, malgré une évolution plutôt favorable :

- un endettement excessif,
- un coût d'accès ou crédit plus élevé que celui supporté par les grandes entreprises,
- enfin, un manque de fonds propres assez général.

Affirmer que les PME sont endettées est une banalité : 8 PME sur 10 ont recours au crédit. D'après l'enquête de fond du CEPME, une PME sur cinq s'estime trop endettée. Par rapport à 1980, une sur trois se dit plus endettée, proportion équivalente à celles qui se disent moins endettées.

Cette relative stabilité trouve une confirmation dans les travaux réalisés annuellement par la Centrale de

Bilans de la Banque de France sur l'industrie : malgré une conjoncture « porteuse » à partir de 1985/86, les PMI n'ont pas réduit significativement leur taux d'endettement (défini par le rapport endettement financier/fonds propres) qui est passé de 49,9 % en 1980 à 48,3 % en 1990 (après un maximum de 60 % en 1985). En revanche, pendant la même période, le taux d'endettement des grandes entreprises passait de 52,8 % à 37,6 % (après un maximum de 66,3 % en 1984).

Au-delà de la variation du taux d'endettement, un point mérite d'être souligné : c'est la recomposition, au cours de la période, de la nature de cet endettement.

On constate en effet pour les PMI, depuis 1985, une baisse relative de l'endettement non bancaire, un accroissement sensible de la part des emprunts à moyen et long terme, et une baisse régulière depuis cette date des concours bancaires courants que des taux élevés rendent trop onéreux. Cette situation de dépendance à l'égard des banquiers a pour conséquence de rendre les responsables de PME très sensibles au niveau des taux d'intérêt.

Sur ce point, les statistiques disponibles montrent que les PME payent leurs crédits plus cher que les grandes entreprises : à titre d'exemple, en 1989, le recours aux crédits à moyen et long terme coûtait environ 1 point de plus aux PME par rapport aux grandes entreprises. Toutefois, il faut signaler que cet écart s'est légèrement réduit au cours des dernières années.

Les raisons de cet écart sont essentiellement de deux ordres : les petites opérations dégagent une marge unitaire moindre ; le risque est supérieur.

La fragilité de la structure financière des PME est toujours réelle comme en témoigne la forte corrélation existant entre le niveau d'endettement et le manque de fonds propres. Les PME qui se disent très endettées sont aussi les plus nombreuses (69 %) à se plaindre d'un manque de fonds propres en 1990.

Une récente étude de l'INSEE chiffre le déficit des PME en fonds propres à 145 milliards de francs. Cette insuffisance n'est toutefois pas irréversible : elle représente, toujours selon l'étude citée, 16 jours de CA, 15 mois de cash flow, 2 ans de résultat net comptable.

Cependant, la sous-capitalisation des PME françaises peut apparaître importante dans le cas d'une comparaison internationale. Ainsi, les capitaux propres - au sens large du terme - représentent par rapport au total du bilan :

- 29 % en France
- 50 % au Royaume-Uni
- 34 % en Italie
- 37 % en Espagne
- 48 % en RFA (y compris fonds de pensions).

Toutefois, ces comparaisons sont délicates en raison des pratiques comptables différentes d'un pays à l'autre et de l'usage variable du crédit interentreprises qui déséquilibre la structure du passif des entreprises dans les pays où les délais de paiement sont les plus longs, notamment en France et en Italie.

Même si la structure financière des PME françaises s'est sensiblement améliorée à la fin des années 80, elle reste encore fragile en raison de leur accès difficile au marché financier, du poids excessif du crédit interentreprises, d'un système fiscal favorisant encore l'endettement financier par rapport à l'augmentation des capitaux propres.

Enfin, et pour conclure, l'essentiel réside dans le fait que les Pouvoirs Publics reconnaissent la spécificité des petites et moyennes entreprises.

Il est de toute première importance qu'une législation adaptée dans tout domaine (juridique, fiscal, social, financier, etc.) soit retenue à l'égard des PME-PMI.

C'est dans cet esprit que le Plan Global Pluriannuel en direction des PME-PMI a été retenu par le Gouvernement de la France et présenté le 16 septembre 1991 devant les instances dirigeantes de la CGPME. Le volet 1993 de ce Plan vient d'ailleurs d'être adopté. ■

